

Note de bilan final

Développement d'Ecolo Crèche à grande échelle

Projet porté par
ECOLO CRÈCHE



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :
De Juin 2015 à Décembre 2017

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie
Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire



Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Octobre 2018

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

I- RAPPEL DU PROJET ET DE SES OBJECTIFS

« Ecolo Crèche » a pour but d'accompagner les crèches dans une démarche durable pratique, engageante et exemplaire. Grâce à la mise en place d'actions respectueuses de l'environnement et de la santé des enfants au quotidien, les crèches labellisées tendent à augmenter le bien-être des enfants et des professionnels de leurs établissements. L'association porte également le premier label de développement durable pour la petite enfance. Gage de reconnaissance, ce label valorise les efforts de l'équipe et permet au public comme aux collectivités de reconnaître les crèches engagées dans une démarche d'éco responsabilité globale.

« Ecolo crèche » forme ainsi les professionnels de la petite enfance souhaitant s'engager dans une démarche de pratiques responsables. L'association accompagne les crèches et les assistantes maternelles par leurs actions de conseil et de formations sur des thématiques environnementales sociales ciblées.

II- PRINCIPALES INNOVATIONS

Dans cette période sensible qu'est la petite enfance, « Ecolo crèche » crée un environnement propice à la prise en compte des valeurs du développement durable. L'association forme les professionnels aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé, et sensibilise les enfants à leur écosystème grâce à une pédagogie active. Cette démarche s'adressait en premier lieu aux crèches puis l'association a ouvert la démarche aux centres de loisirs (accueil de + de 4 ans) et aux assistantes maternelles.

III- CARACTERISTIQUES DU PUBLIC TOUCHE PAR LE PROJET

Initialement, la démarche s'adressait à tous les professionnels de la petite enfance et plus particulièrement aux professionnels exerçant dans les crèches sur le territoire national quel que soit leur statut (crèche privée, publique, ou associative). Les enfants présents dans les crèches engagées sont aussi les bénéficiaires directs du programme.

IV- PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les deux premières années, l'association s'est concentrée sur la réalisation d'actions propres à renforcer la visibilité du programme et sur des actions de sensibilisation à destination des professionnels de la petite enfance.

Des actions de «groupes de pression» ont été menées pour favoriser l'engagement de nouvelles crèches dans la démarche « Ecolo crèche » telles que des actions de communication auprès de la COP 21, de la Caisse nationale des affaires familiales, du ministère chargé des familles et des médias nationaux.

La Fondation Hulot et « Ecolo crèche » se sont associés pour adresser une pétition à la ministre de la santé et interpeller cette dernière sur les questions de santé environnementale en crèche.

L'objectif de cette pétition était de « faire sortir » les toxiques des crèches en interdisant les produits les plus nocifs, en poursuivant les études épidémiologiques pour mieux identifier les substances préoccupantes et leurs conséquences, en rendant plus lisibles la composition et les étiquettes des produits pour les personnels des crèches.

En 2016, l'association est intervenue dans des groupes de réflexion sur les questions de la petite enfance et du développement durable lors du colloque international de l'OCDE et a participé aux « acteurs du Paris durable ». A cette occasion, elle a présenté le label et sensibilisé à l'intégration du développement durable au cœur de l'écosystème de la petite enfance

Le changement d'échelle a engendré pour « Ecolo crèche » le développement d'outils et de méthodes d'animation du réseau en constante croissance.

Plus récemment, l'association a impulsé de nouvelles dynamiques locales au sein du réseau : les réseaux territoriaux. Cette démarche vise à fédérer les crèches labellisées sur un même territoire afin de renforcer le lien entre les structures et favoriser l'échange de pratiques au sein du réseau.

De même, la structure a développé et lancé la démarche « EcoAccueil Loisirs » afin de valoriser les initiatives écoresponsables des centres de loisirs. A cette fin, des formations et un accompagnement sont assurés pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé.

Sur l'axe « Recherche et développement », deux études sont en cours de préparation.

1- Une étude épidémiologique sur l'impact d'une démarche écologique sur la santé des enfants de 0 à 3 ans et le bien être des professionnels en crèche.

L'objectif de cette étude est de connaître les impacts de la démarche sur la santé des enfants. Il s'agit de mesurer le taux d'infection moyen entre les crèches qui sont rentrées dans le protocole et les autres et de vérifier que la démarche « Ecolo Crèche » influe sur le taux d'absentéisme du personnel.

2- Une étude sociologique sur l'impact d'une démarche respectueuse de l'environnement sur la qualité de l'accueil collectif petite enfance.

Cette étude a pour but d'analyser la portée d'ensemble de la démarche « Ecolo Crèche » sur l'engagement et les pratiques de professionnels de l'accueil de la petite enfance. Elle se propose de mettre en regard le vécu professionnel et le sentiment d'engagement entre les personnels des crèches engagées dans le dispositif et d'autres crèches qui ne le sont pas. Elle rendra ainsi compte de l'effet spécifique de la mise en place du label sur ces questions.

V- RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Depuis la nomination, le nombre de bénéficiaires touchés est en augmentation. Le dispositif concernait 142 crèches en 2015 et 310 crèches aujourd'hui avec 8500 enfants bénéficiaires directs âgés de 0 et 3 ans.

L'association a étendu le programme à de nouveaux territoires, le nombre de départements d'implantation était de 44 au moment de sa nomination, il est de 55 départements actuellement.

« Ecolo Crèche » a développé de nouveaux services tels que l'approfondissement de l'accompagnement sur les thèmes de l'alimentation et de l'éducation à l'environnement pour la petite enfance. L'association a lancé une nouvelle méthodologie centrée sur l'« approche par territoire ».

L'association met en avant les effets bénéfiques suivants sur l'environnement et la santé :

L'amélioration du bien-être des enfants et des professionnels (baisse des maladies, réduction de l'absentéisme des professionnels et des enfants jusqu'à 75% et augmentation de leur créativité°).

La réduction de l'impact des crèches sur l'environnement : moins d'eau consommée (jusqu'à 77% de réduction de consommation d'eau par an) et d'énergie (jusqu'à 58% de baisse de factures d'énergie), moins de déchets produits, utilisation et consommation de produits écologiques (moins de pollution), jusqu'à 80% de produits biologiques utilisés dans la conception des repas et de l'alimentation proposés aux enfants fréquentant les crèches du réseau.

L'accompagnement des parents (accompagnement et informations pratiques pour s'engager).

La réalisation d'économies. Grâce à sa transversalité, la démarche « Ecolo Crèche » génère des bénéfices multiples pour tout l'écosystème des EAJE (enfants, professionnels, parents et partenaires).

Enfin de nouveaux outils de formation et de parcours adaptés sont en cours de développement pour répondre aux besoins, aux contraintes et aux attentes des crèches et des assistantes maternelles.

En effet, les assistantes maternelles ont des contraintes d'organisation qui impliquent peu de disponibilité en présentiel pour les formations. Afin d'accompagner au mieux ce public, il est nécessaire à l'association de proposer un parcours de formation adapté, avec des outils numériques. La mise en place d'un tel parcours a nécessité un développement d'ingénierie spécifique et la création d'une plateforme adaptée. Ces offres de formations développées dans le cadre des crèches sont en cours d'adaptation pour les assistantes maternelles.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr